# BANDE 7 MHz (7,000 - 7,200 MHz)

#### Statut en France métropolitaine et département de la Réunion :

Bande attribuée en exclusivité au service d'amateur, avec une catégorie de service primaire, Références:

Fréquence (MHz)	Bande passante max (Hz)	MODES	USAGE	
7,000	200	cw	7,000 - 7,025	Segment préféré concours CW
7,040			7,030	Centre d'activité QRP CW
7,040	500	Modes bandes étroites	7,040 - 7,047	Digimode
7,050			7,047 - 7,050	Digimode, stations automatiques numériques
7,050	2700	Tous modes	7,050 - 7,053	(1), Digimode, stations automatiques numériques
			7,053 - 7,060	Digimodes
			7,060 - 7,100	Segment préféré concours SSB
			7,070	Centre d'activité voix numérique
			7,090	Centre d'activité QRP SSB
			7,110	Centre d'activité IARU R1 communications d'urgence
			7,130 - 7, 200	Segment préféré concours SSB
			7,165	Centre d'activité image
7,200			7,175 - 7,200	priorité pour les liaisons intercontinentales
NB : Voir définitions et notes en bas de page				

## **DEFINITIONS**

<u>Tous modes</u>: CW, Phonie, tous autres modes listés comme modes préférés ou comme centre d'activité, plus AM (Une attention particulière doit être donnée aux utilisateurs des fréquences adjacentes)

Modes bandes étroites: Tous modes utilisant une bande passante maximale de 500 Hz, incluant CW, RTTY, PSK...etc.

Digimodes: Tous modes digitaux utilisant au maximum la largeur de bande indiquée, comme RTTY, PSK, MT63...etc.

<u>Modes images</u>: Tous modes images analogiques ou digitaux dans la bande passante appropriée, par exemple SSTV ou FAX.

(1): Fréquence la plus basse affichée en mode LSB (1,843 - 3,603 - 7,053 MHz.)

Bande latérale utilisée: En dessous de 10 MHz utiliser la bande latérale inférieure (LSB),

au dessus de 10 MHz, utiliser la bande latérale supérieure (USB).

## NOTES:

- La modulation d'amplitude (AM) peut être utilisée dans les sous segments téléphonie avec une attention particulière donnée aux utilisateurs des fréquences adjacentes (NRRL Davos 2005).
- La télégraphie (CW) est autorisée sur l'intégralité des bandes HF excepté dans les segments balises (Recommandation DV05\_C4\_Rec\_13).
- Les activités de concours ne peuvent avoir lieu sur les bandes 10, 18 et 24 MHz.
- Il est recommandé aux radioamateurs ne participant pas aux concours d'utiliser les bandes de fréquences 10, 18 et 24 MHz pendant les plus grands concours internationaux (Recommandation DV05\_C4\_Rec\_07).
- Le terme « Stations automatiques numériques » inclut les stations répétitrices.

#### Bande 7 MHz:

Le segment 7,035 - 7,045 MHz peut être utilisé par des stations automatiques non pilotées dans les régions d'Afrique au sud de l'équateur pendant les heures diurnes.